

Moreau, ont été mis à l'honneur en recevant le trophée « Des donneurs de temps ».

Le trophée « Des donneurs de temps » récompense les petites mains qui peuvent parfois être dans l'ombre. Deux couples de bénévoles de la Légère Méloinoise, Annie et Michel Gillot, Dominique et Patrick Moreau, ont été mis à

et de la bienveillance avec les petits »

Dominique et Annie sont présentes à toutes les manifestations pour tenir la buvette du club de gym. « Ce sont les reines des crêpes. » Michel et Patrick sont membres du comité ; ils entraînent depuis plus de 25 ans, à l'époque où leurs filles pratiquaient la gymnastique.

« La petite-fille de Michel

tec
C
ror
tau
Hé
qu
gy
titi
pré
Lég
cor
cip
plu
cor

Villeparois

Retour aux vœux de la commune sur la sacristie

Samedi 11 janvier, à la salle communale de Villeparois, s'est déroulée la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité.

Le maire, Michel Bourgeois, étant souffrant, c'est à sa première adjointe, Nathalie Baguet, qu'est revenue la mission de présentation de ces vœux.

Dans son allocution, elle a remercié les habitants ayant répondu favorablement à l'invitation pour leur présence et a fait un tour d'horizon des travaux effectués au cours de l'année écoulée, avec principalement la rénovation partielle de la sacristie de la chapelle, financée en totalité sur les fonds propres de la commune, pour un coût de 7708 €. La première adjointe a évoqué le site internet de la mairie, qui reprend les délibérations du conseil, les projets en cours, les actions sociales et le programme de l'association Mon Village, entre autres. Elle a rappelé que l'assemblée gé-



Le maire, Michel Bourgeois, étant souffrant, c'est à sa première adjointe, Nathalie Baguet, qu'est revenue la mission de présentation de ces vœux.

nérale de l'association aura lieu le samedi 25 janvier à 10 h 30 à la salle communale.

Elle a également mentionné la mise en place d'un défibrillateur sous le porche d'entrée de la mairie, ainsi que l'organisation du repas des aînés de plus de 65 ans, prévu le 26 janvier, en présence des membres du conseil et des agents communaux.

Na
■]
De
Pe

Ens
tre
Ins
ma
Ma
23 :
gne
Bo
No
de
bie
tits
lier
N



5 ARTICLES